La Dépêche Meulsonne

Numéro 76 Avril 2016

INFORMATIONS MUNICIPALES

8ème Salon d'art de Maron

SOMMAIRE

Le comité de rédaction est heureux de vous présenter le numéro 76 de la dépêche meulsonne.

Ce numéro vous présente :

⇒ Le budget communal

⇒ Le mot du premier adjoint délégué au bois et à l'environnement

⇒ Le résultat du concours des maisons fleuries 2015

⇒ L'ambition de Maron concernant son fleurissement

⇒ L'Association Silzer Meulsonne

⇒ Urbanisme

⇒ Le billet d'humeur de Rémi

⇒ Inscriptions aux écoles pour la rentrée de septembre 2016

⇒ Les activités de nos écoles

⇒ Le Bélier Meulson et sa kermesse

⇒ Le salon d'art

⇒ Les foulées Meulsonnes

⇒ Les prochaines manifestations organisées par le Comité des Fêtes

⇒ L'AFR et son Marché Artisanal

⇒ Le Marché Nature

⇒ Le Festival Lapalette 2016

⇒ Le vite-lu

⇒ La soirée jeunes (feuille libre à compléter)

Bonne lecture,
Le Comité de rédaction

BUDGET PRIMITIF 2016

Section de Fonctionnement

Dépenses
(660 760€)

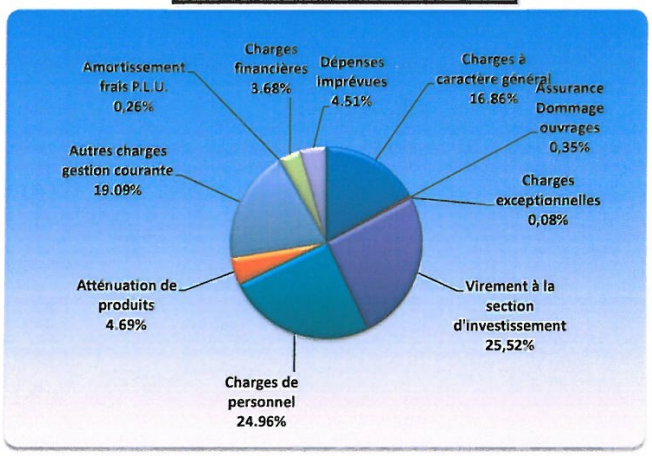

Recettes
(660 760€)

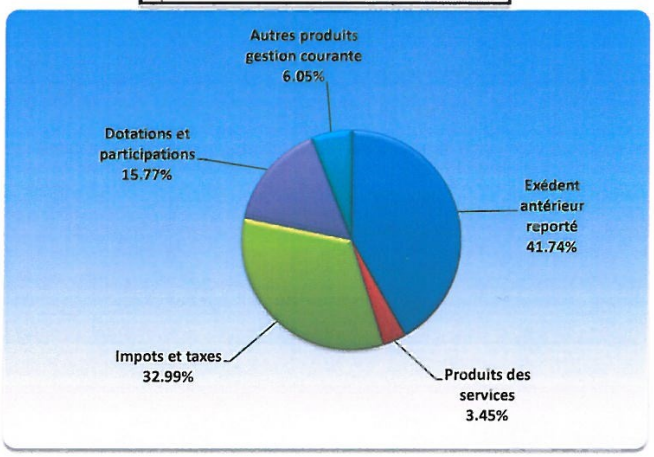

Section d'Investissement

Dépenses
(238 869€)

Recettes
(238 869€)

Déficit antérieur reporté	28 502 €	Retour du FCTVA	4 826 €
Emprunts	41 517 €	Autres Subventions	4 400 €
Dépenses imprévues	11 000 €	Subventions C.G.	3 500 €
Immobilisations incorporelles	36 000 €	Virement de la section fonctionnement	168 615 €
Immobilisations corporelles	25 700 €	Amortissement frais d'urbanisme P.L.U.	1 702 €
Travaux en cours	93 150 €	Affectation du résultat	53 502 €
Dépots et cautionnement reçus	3 000 €	Assurance Dommages Ouvrages	2 324 €

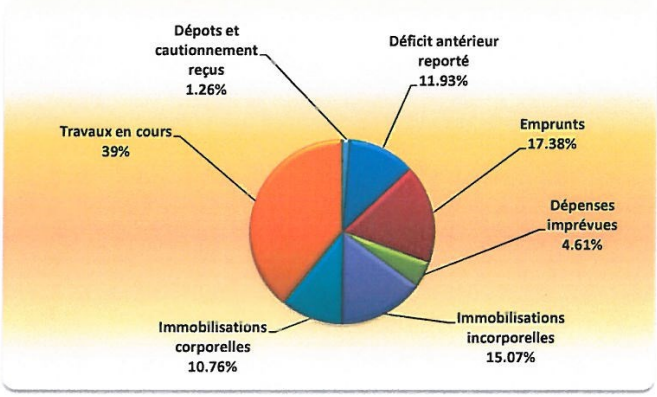

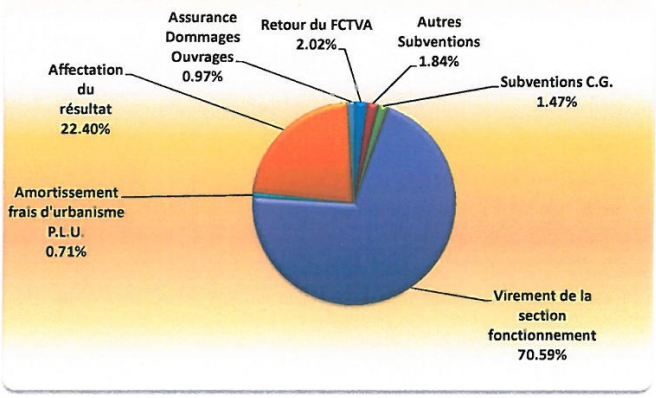

L'année 2015 aura vu un printemps plutôt sec suivi d'un été sans eau. Pour tous les jardiniers et fleuristes du village, il a fallu apporter une attention particulière à l'arrosage. Heureusement, Maron bénéficie de nombreux points d'eau et il y eu parfois la queue aux lavoirs.

Vous furent nombreux à fleurir vos devants de fenêtre, vos jardinets ou vos maisons avec jardin. La sélection faite par un jury composé des villages de Pierre la treiche, Villey le sec et Maron , est toujours aussi difficile. Cette année l'équipe de Maron a été fortement renouvelée

Quelques précisions concernant le concours :
- Pas besoin de s'inscrire : vos maisons sont sélectionnées par un repérage préalable en juin, le jury passant en juillet.
- Les Lauréats de l'année précédente sont déclarés hors concours et représentent Maron en individuel au concours départemental.
- Le prix d'encouragement est réservé soit à des nouveaux habitants, soit à des personnes régulièrement classées dans les 10 premiers.

Le fleurissement est l'affaire de tous. La mairie, avec son équipe d'employés municipaux MM Michel Loiseau et Pascal Potier, s'affaire tout au long de l'année pour offrir un village agréable pour ses habitants. Les agents portent une attention particulière aux entrées de village, au lavoir, tour de l'église. L'équipe depuis cette année forme un jeune Valentin LAINE (contrat aidé de 3 ans).

Tous ces efforts ont été récompensés, une nouvelle fois lors du concours départemental des communes fleuries par la mention bien.

Jean-François DRUET, Conseiller Municipal va composer une équipe d'élus et d'habitants ayant pour mission d'obtenir dans les années à venir une fleur au concours des villages fleuris.

Le MARCHE AUX FLEURS qui s'associe cette année au MARCHE ARTISANAL de l'AFR, devient **MARCHE NATURE**, il se tiendra le 1er mai sur la place Charles de Gaulle, venez nombreux.

Thierry BARATEAU
1er Adjoint au Maire

Concours des maisons fleuries 2015

Palmarès 2015

Maison avec jardin

1er prix : Mr et Mme FILLOUX Jean-Claude et Chantal - 71 rue de Toul

2ème prix : Mr et Mme RICHARD Gérard et Marie-Thérèse - 55 rue de Flavigny

3ème prix : Mr et Mme REYNOUD André et Christiane - 59 rue de Toul

Prix d'encouragement : Mr et Mme CHARTON Francis et Françoise - 63 rue de Toul

Jardinet ou balcon

1er prix : Mr et Mme HANICOT Jean-Pierre et Nicole - 123 rue de Nancy

2ème prix : Mr et Mme MARTIN Jean-Claude et Josiane - 122 rue de Nancy

3ème prix : Mr et Mme TRIBOUT Robert et Denise - 56 rue de Toul

Prix d'encouragement : Mr et Mme UHRING Bernard et Aline - 58 rue de Toul

Façade

1er prix : Mr et Mme SCHWEITZER Laurent et Dominique - 66 rue de Nancy

2ème prix : Mr et Mme BRUNETTI Lionel et Edith - 43 rue de Nancy

3ème prix : Mme GRASSER Chantal - 31 rue de Toul

Prix d'encouragement : Mr et Mme EPPLING Thierry et Anne - 24 rue de Toul

Et si Maron avait une fleur ?

Afin d'améliorer le cadre de vie de Maron, une petite équipe du conseil municipal en collaboration avec les employés municipaux, prépare la commune à accéder au label villes et villages fleuris pour 2017 ou 2018.

Ce label ne comporte pas que le fleurissement mais un ensemble d'actions en faveur de l'environnement et du cadre de vie. Pour ce faire, il faut bien entendu la collaboration de la population qui doit essayer d'améliorer son environnement en faisant du rangement, de l'entretien et de l'embellissement de sa façade, son jardin … et la partie de trottoir devant chez elle, reste un espace public et non privatif.

Pour répondre à la grille d'évaluation, nous souhaitons cette année donner un thème à la commune : les couleurs du blason de Maron.
Le rouge et le jaune seront donc à l'honneur cette année et nous vous demandons de favoriser plutôt ces couleurs. Le but n'étant pas de mettre des fleurs rouges et jaunes partout mais d'avoir une tendance tout en respectant la diversité, la pertinence du choix adapté à notre région, la qualité et le milieu tout en gardant une harmonie.

Nous allons cette année, commencer par modifier quelques massifs suite aux conseils donnés pendant la visite du CAUE. L'esprit n'est pas de fleurir à outrance mais d'avoir une cohérence de gestion environnementale et d'améliorer la qualité de l'espace public.

Nous vous tiendrons informer régulièrement des actions que nous allons mener et nous vous invitons à y participer.

Nous vous avions parlé en septembre de la nouvelle réglementation concernant l'utilisation des produits phytosanitaires, désherbants, insecticides …, cela nous oblige aujourd'hui à accepter que l'espace public puisse ne pas être parfait, en laissant quelques mauvaises herbes (plantes adventives).

La saison des plantations des plantes annuelles approche et nous vous rappelons que cette année le **MARCHE NATURE** (où vous pourrez utiliser vos bons d'achat des maisons fleuries) aura lieu le 1er mai en même temps que le marché artisanal.

A vos bêches et bonnes plantations,

Jean-François DRUET

Amitié Silzer Meulsonne

Depuis 2003, une douzaine de familles meulsonnes entretient des relations d'amitié avec des familles du petit village allemand de Hohen-Sülzen, en Rhénanie Palatinat.
Ces familles favorables à des rencontres entre les 2 communautés, se sont regroupées dans une association, ouverte à tous les gens du village de Maron, créée sous le nom : « Amitié Silzer-Meulsonne (« Silzer », désignant les habitants de Hohen-Sülzen). Chaque année, elles se retrouvent, soit dans l'un ou l'autre des villages et font découvrir leurs régions respectives.

Pour permettre de communiquer plus facilement avec les Allemands, un cours d'allemand avait été mis en place par Andy SAUNDERS, le président de l'époque. Il a pris fin en 2014, Andy ne pouvant plus en assumer la charge, ni celle de président, qui a été reprise par Gilbert THIEBAUT

Aujourd'hui, après 13 ans de relations régulières et soutenues, des liens d'amitié indéfectibles se sont noués entre les 2 villages. Le temps passant, l'association a enregistré peu de nouveaux membres alors que le groupe allemand s'est entouré de nouvelles personnes, souvent plus jeunes, dont quelques enfants. En l'état actuel des choses, il s'avère indispensable pour l'association d'accueillir de nouveaux membres. Or, lors de la dernière assemblée générale aucun candidat ne s'est présenté.

C'est au tour des Allemands à venir rendre visite à leurs amis meulsons cette année ; ce sera le week-end des 10, 11 et 12 juin. Ce peut être l'occasion pour les personnes intéressées par cette association de venir à la rencontre des familles allemandes. Pour ce faire, elles sont invitées à l'apéritif d'accueil du groupe allemand qui aura lieu à la mairie vers 18 h le vendredi soir 10 juin.

Pour tout renseignement, s'adresser à

Marie-Claire STINCO06.81.83.44.66,

Denis BRETON 06.73.69.53.61,

Claude FRANCOIS 06.87.89.63.20

Edith MUNIER

URBANISME

Réflexion sur le Secteur des Bosquets…

Contexte

En 2011, la Commune de Maron a élaboré son Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce document de planification fixe notamment dans son règlement les règles d'urbanisme applicables sur le territoire communal. Cela se traduit notamment par un plan de zonage permettant de définir les zone urbaines constructibles (U), celles pouvant le devenir à moyen (1AU) ou long terme (2AU) et les secteurs où les constructions sont interdites (A – zone agricole) ou très réglementée (N – zone naturelle). Ce document a été validé après enquête publique.

A Maron, deux secteurs avaient identifiés comme secteurs 1AU :

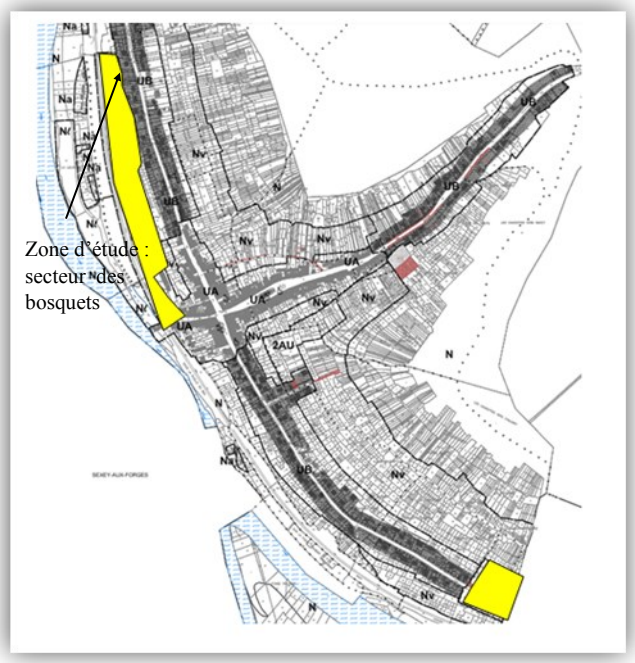

- Les terrains de part et d'autre de la RD à la sortie de la Commune direction Chaligny
- Et Le secteur des Bosquets.

Le choix de la zone d'étude

Entre les deux secteurs identifiés dans le cadre du PLU, le choix de la zone d'étude s'est porté naturellement vers le site des Bosquets et ce pour différentes raisons :

1 -Limiter l'étalement urbain

Effectivement ce secteur a déjà été occupé et modelé par l'activité humaine. Aussi, il serait irresponsable de vouloir « coloniser » des espaces aujourd'hui naturels sans avoir pensé auparavant au « recyclage » de cette zone ayant par le passé été impactées par notamment l'industrie. Nous sommes conscients que cela est plus complexe, néanmoins cela contribue à la gestion économe de l'espace et à la préservation de zones naturelles si chères aux Meulsons.

2 - La centralité et la proximité des équipements

La zone est centrale à Maron, puisqu'il s'agit du secteur de la place Charles de Gaulle, de l'école, de la salle polyvalente et des terrains de sport. C'est une zone qui aujourd'hui est pratiquée, largement utilisée, mais qui mériterait d'être organisée davantage dans le futur.

Que faire ?

Dans un premier temps il faut étudier. Oui, étudier, créer, projeter, rêver, proposer, discuter, questionner! Pour ensuite pouvoir à travers les filtres techniques et économiques regarder ce qui est possible.

Pourquoi ?

Le rapport de l'INSEE, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, nous a été rendu. La copie qui concerne notre commune est la suivante :
Le taux de chômage est faible sur la commune, le rapport à l'emploi y est favorable et le revenu moyen

par habitant le plus important de la communauté de communes de Moselle et Madon (22.000€ par part fiscale contre 19.000€ sur le département 54, 17.000€ sur la CCMM)
Cependant la pyramide des âges sur notre commune est atypique. Si le nombre d'habitants de moins de 15 ans reste important sur Maron, la tranche d'âge des 15 à 30 ans est proportionnellement l'une des plus faible du département.
Cela est dû au fait que cette classe d'âge parte faire ses études et trouve emploi et logement ailleurs. Les jeunes couples ne s'installent plus sur Maron, car ils ne trouvent pas de logement qui leur correspondent.
Outre le vieillissement de notre population, il se projette le risque de la perte d'attractivité de Maron. La taille moyenne des ménages qui était de 3 personnes par habitation en 1968, est passé à 2.4 en 2012 et tombera en dessous de 2 si rien n'est fait avant 15 ans. Maron risque de devenir un village de grandes maisons anciennes vides, entrainant la perte de la valeur de son patrimoine immobilier.

Une étude d'aménagement

Aujourd'hui la Commune s'est rapprochée de différents partenaires afin de pouvoir être accompagnée dans sa réflexion. Ces derniers sont l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), la Communauté de Communes de Moselle et Madon et le Conseil en Architecture en Urbanisme et en Environnement de Meurthe et Moselle (CAUE 54)…

Ainsi un cahier des charges a pu être conjointement rédigé et un groupement de prestataires a été recruté. Cette équipe est composée d'un cabinet d'architectes/urbanistes Urbitat +, d'une paysagiste l'agence IUPS et d'un bureau d'étude technique SIRUS.

La mission du Bureau d'études consiste à :

1- Réaliser un diagnostic du secteur à différentes échelles et selon différentes thématiques (population, habitat, activité, déplacements, cadre de vie…)
2- Proposer différents scénarios d'aménagements
3- Et à partir des choix des élus, et des concitoyens élaborer un projet d'aménagement.

Actuellement le groupement d'étude travail sur le diagnostic, les premiers éléments qui en ressortent présente Maron comme une Commune attractive, mais qui néanmoins doit travailler sur son parc de logements en l'augmentant et en le diversifiant afin de pouvoir maintenir son niveau de population dans les années à venir.

L'information et la concertation

Dans le cadre de cette étude, la Commune souhaite associer les habitants et usagers afin qu'ils puissent participer à la construction d'un projet de qualité bien adapté à son environnement. Ainsi, en fonction des points abordés, les riverains et les usagers du site pourront être sollicités pour participer, s'ils le souhaitent à des ateliers de travail, des réunions publiques de présentation et de concertation seront également organisées au court de cette année.

Le premier atelier de concertation ouvert à tous les Meulsons afin d'évoquer ensemble les intentions concernant le site se tiendra :

Le jeudi 26 mai 2016 à la salle polyvalente

Important : Pour l'équipe municipale, la priorité de ce mandat reste l'aménagement de la rue de Flavigny depuis le point central vers la ruelle de TREFOT. La réalisation du projet « des Bosquets » si elle est possible, ne pourra se concrétiser sur le mandat actuel.

Xavier CLEMENT
Conseiller Municipal

Vos papiers **(GRAS),** s'il vous plaît !

Randonner et ….

Comprendre pourquoi les taxes sur les ordures ménagères ne baissent pas.

Voilà, j'aime bien randonner. Modestement randonner. Sans me perdre sur les pentes verticales du Ladakh, les chemins meulsons ont leur charme et me suffisent.
Je comprends bien que cela ne vous intéresse pas et qu'il y a bien d'autres analyses percutantes de la vie de tous les jours à lire dans la presse internationale et locale.
Toujours est-il que j'aime randonner. Mais en période de chasse, c'est parfois délicat d'arpenter les chemins forestiers.
Alors je pars seul emmener mon épagneul (comme disait Michel Delpech) sur les routes goudronnées.

L'autre dimanche, les chasses en cours m'ont conduit vers Sexey.

La route est courte, même à pied. Simplement, il suffit de s'écarter quand une voiture passe. Manifestement, elles ne sont pas toutes équipées d'un système de freinage et il est alors plus sécurisant, quand on est piéton, de dégager sur les bas-côtés en supportant en plus les regards suspicieux des conducteurs contraints de comprendre momentanément que la route n'est pas qu'à eux.

Et alors, le paysage prend une autre tournure. On marche un peu dans l'herbe et beaucoup dans les canettes et autres emballages directement jetés par la fenêtre.

Quelques questions se posent : Pourquoi nos parents ne nous ont pas élevés dans le respect minimal de notre propre environnement ? Pourquoi n'avons pas su élever nos jeunes avec ce même esprit ?
Quel interêt trouve-t-on à rendre notre espace proche aussi agréable qu'un bidonville ?

Bien sûr, ces déchets ne resteront pas *ad vitam aeternam* dans la nature. Ils finiront bien par disparaître. Gratuitement ? Pas tout à fait.
Il y a fort à parier que les services départementaux finiront par envoyer une équipe de nettoyage. Et ça sera payant. Alors, on continue à tout balancer ? Et en râlant parce que le prix des taxes continue de grimper ?
Après tout, c'est seulement le contribuable qui paiera. Vous savez, le contribuable, c'est celui qui habite derrière votre porte.

PS : Exit la nettoyeuse qui passait régulièrement nettoyer les caniveaux. Economies obligent.

Rémi MANIETTE
Conseiller Municipal

INSCRIPTIONS AUX ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2016 / 2017

*Les inscriptions pour l'école maternelle se feront à la mairie de Maron du 4 au 30 avril.
Les admissions à l'école maternelle se feront les vendredis 20 et 27 mai de 16h30 à 18h.

* Pour les CP, les admissions à l'école élémentaire se feront courant mai.
Si l'enfant n'a pas suivi sa scolarité à la maternelle de Maron, il doit d'abord s'inscrire en mairie de Sexey-aux-Forges, sinon cela n'est pas nécessaire d'y passer auparavant.

N'hésitez pas à appeler mairies et écoles en cas d'interrogation.
La rentrée des élèves s'effectuera le jeudi 1er septembre 2016.

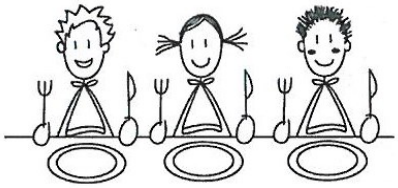

« Faites vivre vos villages en inscrivant vos enfants dans nos écoles, ils y retrouvent leurs voisins et amis. Sachez que, grâce à l'association Bélier-Meulson, nous bénéficions d'un service de garderie de grande amplitude horaire et d'une cantine. »

Ecole maternelle de Maron : **Vendredi 17 juin 2016 à partir de 18h**

Ecole élémentaire de Sexey-aux-Forges : **Vendredi 24 juin 2016 à partir de 18h**

Ecole de SEXEY-AUX-FORGES

Chouette des crêpes

À l'occasion de la chandeleur, les élèves de CE2/CM1 ont réalisé la recette des crêpes.

Casser les œufs, c'est périlleux, verser le lait sans en renverser, mesurer la farine aidé des copines.

Ça tremble, il faut bien tenir le batteur !

La maitresse fait cuire, notre EVS mets la confiture et nous… on mange !!!

Mélanger tout au batteur, cuire sur la crêpière… C'est l'heure !!! On déguste, on dévore, on adore !

Une chouette façon de travailler les recettes, la coopération, la patience et son palais.

Tous au cinéma

Toute l'école s'est rendue au cinéma le lundi 21 mars au matin afin d'assister à la projection du film « les saisons ».

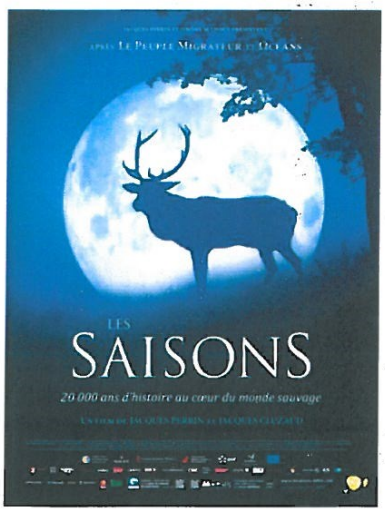

Ce documentaire nous a offert des images extraordinaires de la nature en forêt, des animaux au plus près. Cela va permettre aux classes de travailler sur la forêt, ses animaux, les chaines alimentaires, les saisons et l'impact de l'homme sur la nature…

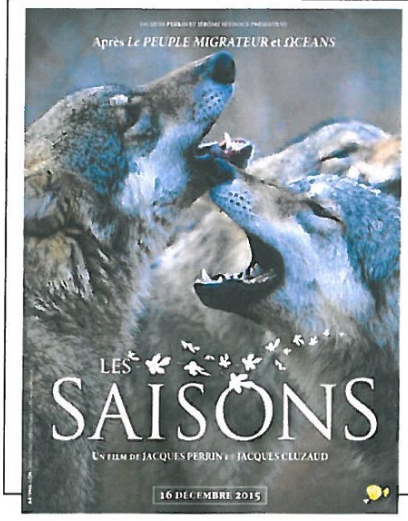

Concours « Château au Moyen-âge »

Notre classe de CE2/CM1 a participé, comme le reste de l'école, à la semaine des poètes qui, cette année, incluait également d'autres formes de créations.

Le thème retenu était le Moyen-âge, avec le manoir de Sexey aux Forges en sujet principal.

Nous avons créé un ABECEDAIRE médiéval :

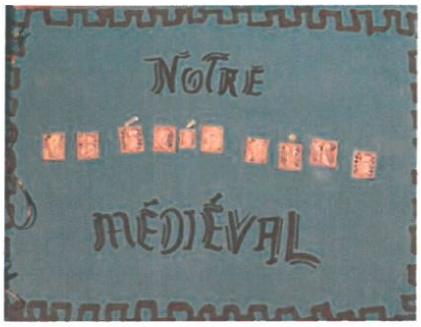

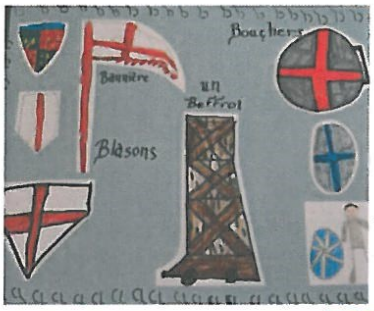

Nous avons dessiné le château de Sexey et une élève a créé une splendide maquette :

Chaque classe a été récompensée pour sa participation par des chèques « lire » et des œufs en chocolat.

Merci à Elyane, la super et gentille organisatrice.

Carnaval et fête de printemps

Le 18 mars, toute l'école élémentaire a fait son carnaval suivi de sa kermesse afin de fêter l'arrivée du printemps. Dès le début d'après-midi, tout le monde s'était déguisé :

CP

CE1/CE2

CE2/CM1

CM1/CM2

Après des ateliers jeux, les élèves sont partis défiler dans les rues du village, instruments de musique en main.

Ils se sont arrêtés saluer la maîtresse du Manoir de Sexey aux Forges puis ont fait une dernière pause le long de la Moselle avant de rentrer à l'école se préparer pour les stands de la kermesse.

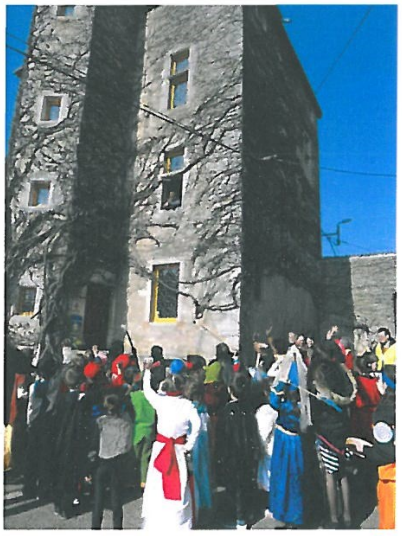

Les stands ont été pris d'assaut et ceux de la pêche à la ligne et du chamboule-tout ont, comme à leur habitude, rencontré un fort succès. Celui des gâteaux confectionnés par nos généreux parents a bien sûr été fort apprécié également ;o) Ce fut un beau succès sous un grand soleil. Merci à tous les parents pour leur participation et à tous les bénévoles pour leur aide indispensable.

Quatre classes de l'école primaire ont participé cette année.
Nous avons porté les tirelires à la Poste de Sexey-aux-Forges, le vendredi, 5 Février.
L'école a récolté un total de 5,408 kg de monnaie pour l'ensemble des 4 classes participantes.
Merci à tous pour votre générosité !

PIECES JAUNES 2016

ANIMATION MUSICALE à l'ÉCOLE de SEXEY

Classes CP/ CE1/CE2

Une animatrice de l'école de musique de Neuves Maisons est venue dans nos classes 3 mardis de suite pour nous parler des grandes familles d'instruments.

Elle nous a présenté les instruments à cordes, les instruments à vent et les instruments à percussion. C'était très intéressant, nous avons appris beaucoup de choses et nous avons même pu essayer les instruments ! On a adoré !

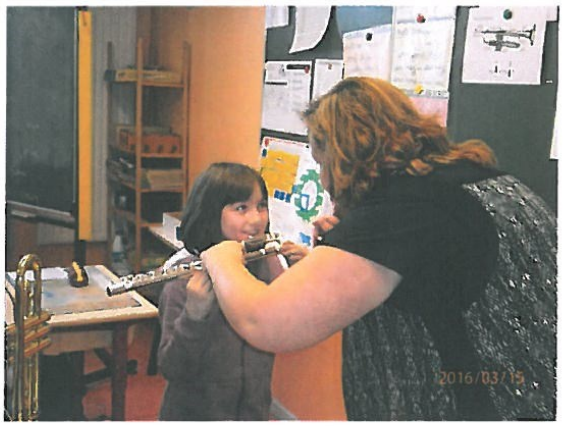

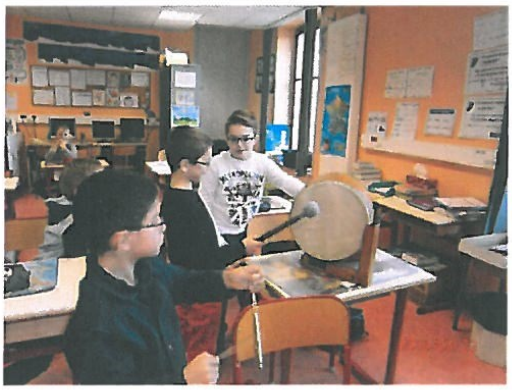

Ensuite, le jeudi 31 mars, nous sommes allés à Messein pour écouter un mini concert donné par les musiciens de l'école de musique.

Nous avons entendu un piano, une batterie, des trompettes, des clarinettes, une flûte, des guitares, un violon, des saxophones.

Les musiciens ont aussi chanté et ils ont imité les instruments avec leur voix seule. Une femme avait une voix aigüe et un homme une voix très grave.

Puis ils ont joué du rock, une gigue et nous avons marqué le rythme en tapant dans nos mains.

Nous nous sommes bien amusés, c'était génial ! Bravo aux musiciens !

Ecole de MARON

CARNAVAL À L'ÉCOLE MATERNELLE

Vendredi 1er avril, a eu lieu le carnaval à l'école maternelle. Après avoir défilé et dansé dans la cour, nous sommes allés nous promener dans les rues du village. De retour à l'école nous avons dégusté les beignets et les gâteaux préparés par nos parents.

Le Bélier Meulson

K E R M E S S E

« AU BAZAR DES MOMES »

LA GRANDE KERMESSE ANNUELLE DU BELIER MEULSON

RENDEZ-VOUS LE 21 MAI

DE 11H À 16H !!

Le Ticket : 0,50 Cent

Réservation

Avant le 13 mai

Nom :

Prénom :

Nombre de tickets :

Repas : oui (_) non (_)

Frites : 2.00€ (la barquette)

Sandwichs 3.00 € (saucisse blanche, merguez, chipolatas)

Hot Dog 2.00€

Votre commande :

Frites : (_) Sandwiches : (_) Hot Dog : (_)

Boissons sur place

Règlement : Chèque (_) Espèces (_)

Les enfants seront sous la responsabilité de l'adulte accompagnateur…..

Comité des Fêtes

8ème Salon d'art de Maron

Comme à son habitude, ce 8ème salon d'art a eu un beau succès.

Sculpteur sur bois - Invité d'Honneur

Bernard DIDIERLAURENT qui a exposé des sculptures originales.

Peintre - Invité d'Honneur

Rachel FEVRE a accroché de nombreuses œuvres appréciées des visiteurs.

Plusieurs peintres de Maron avaient exposés leurs œuvres également.

Très bon week-end, de nombreux visiteurs sont venus à ce salon.

Ce qui nous invite à poursuivre l'année prochaine.

Merci à la municipalité, à l'association Peinture et Patrimoine de Messein ainsi qu'aux employés communaux pour leur aide.

Le Président,
Michel HENRIET

Comité des Fêtes

Les 26èmes foulées Meulsonnes se sont déroulées le lundi de Pâques par un temps frais, venteux et pour la grande course une très grosse averse.

Difficultés pour le classement vu l'état des dossards à l'arrivée.

212 adultes et 87 enfants sont venus fouler les rues et chemins de bois du village.

Voici les résultats et classement par catégorie des coureurs de Maron et un grand bravo à tous :

Jeunes Filles :

Salomé SIMON - 10ème

Margaux QUILLE - 16ème

Vétéran 1 femme :

Elodie SIMON - 10ème

Vétéran 2 femme :

Laurence CASALINI - 7ème

Jeune Garçon :

Hugo HENRIET – 1er

Sénior 2 Homme :

Vincent BADREAU – 2ème

Vétéran 1 Homme :

Jérôme BOURGUIGNON – 9ème

Igor CAEL – 31ème

Merci à tous ces coureurs de s'être déplacés malgré le mauvais temps. La participation est toujours en baisse.

Motivez vos enfants pour 2017 car l'avenir de cette course commence par eux !

Le Comité des Fêtes remercie la municipalité et toutes les personnes qui ont apporté leur soutien ainsi que les dons de lots et de coupes.

Merci aussi à tous les bénévoles qui ont bravé ce mauvais temps et qui ont permis la réussite de cette manifestation.

10ème Concours de Peinture rapide

Dimanche 26 juin 2016

Le Comité des Fêtes organise avec le soutien de la municipalité et l'Association Peinture et Patrimoine de Messein, le 10ème concours de peinture rapide.

Cette année, les peintres pourront, en plus du patrimoine, ajouter le thème de la musique du fait du Festival de musique LA PALETTE organisé par l'association Mets le Son ce même week-end.

Ouvert à tous, les inscriptions gratuites débuteront à 8h à la salle polyvalente des Bosquets et se termineront à 12h.

Retour des œuvres prévu à 16h

Remise des récompenses vers 18h suivi du pot de l'amitié.

Le Président,
Michel HENRIET

Comité des Fêtes

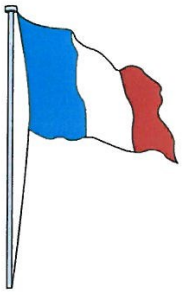

FÊTE NATIONALE

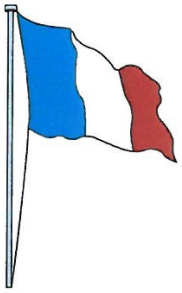

Le comité des Fêtes de Maron vous propose

MERCREDI 13 JUILLET 2016

20H30	Animation musicale Buvette Repas (réservation sur place 12 €) Apéritif – crudités – frites - côtelettes ou saucisses – fromage – dessert Boissons non comprises
A partir de 21h00	Soirée dansante GRATUITE animée par l'orchestre "Jean-Claude DANIEL"
23H00	Feu d'artifice

Toutes ces festivités se dérouleront devant la Salle Polyvalente "Les Bosquets"

L'Association Familles Rurales de MARON

PROPOSE

son MARCHE ARTISANAL (env. 35 exposants)

Dimanche 1er MAI 2016

Places Charles de Gaulle et de la Gare

Le Président,
Bernard MAYER

MARCHÉNATURE

MARON

DIMANCHE 1er MAI 2016

de 9h à 17h

Horticulteurs—Fleuristes
- FAIVRE Marie-José
- Domaine des eaux bleues

Pépiniéristes—producteurs
- Rougieux Etienne
- Laurent et Fils
- Les Croqueurs de Pommes

Miel local
- Le Royaume des abeilles

Fromage de chèvre
- Amandine Lesperlette

Matériel de motoculture
- Sté Colin (Vézelise)

Les bons gestes pour le tri
- Communauté de Communes Moselle et Madon

Animation musicale
- Radio Déclic

Avec la Participation des Communes de :

Maron - Pierre-la-Treiche -Villey-le-Sec

La date

Le samedi 25 Juin
14h / 2h
Le dimanche 26 Juin
12h

Le Lieu

Maron
Bords de Moselle

Mets le Son

CONTACT

metsleson@gmail.com

Léo SCHEER / Président
06 16 23 34 23 / leoscheer01@gmail.com

Théo AUBRUN / Trésorier
06 86 65 27 66 / Theo.aubrun@icloud.com

Nicolas HAJCZAK / Secrétaire
06 43 39 19 44 / Nhajczak@gmail.com

Carl MANNEBACH / Secrétaire adjoint
06 84 53 61 66 / mannebachcarl@gmail.com

pour suivre l'évolution du projet
www.facebook.com/metsleson

PREFECTURE 54 : délai de traitement des cartes d'identité et passeports

Comme chaque année à l'approche des vacances d'été, le délai de traitement et de fabrication des titres d'identité et de voyage (cartes d'identité et passeports) sont progressivement rallongés en raison de l'afflux massif de demandes.

En conséquence, les délais d'attente à prévoir sont :

⇒ 5 à 6 semaines pour une carte d'identité
⇒ 3 à 4 semaines pour un passeport

Il s'agit de délais indicatifs susceptibles de s'allonger selon les circonstances et sous réserve de la complétude des dossiers

Collecte des bacs à ordures ménagères (extrait du règlement de collecte de la CCMM

Les bacs doivent être présentés à la collecte au plus tôt la veille du jour de ramassage après 19 heures (le lundi pour Maron). Ils doivent être placés de telle manière que les agents de collecte puissent s'en saisir facilement, sans avoir à pénétrer dans une propriété privée. Les bacs seront remis à leur place, une fois collectés par les agents. Les bacs ne doivent pas constituer d'obstacles à la circulation automobile, ni nuire à la sécurité des utilisateurs des voiries.

DON DU SANG du 19 février 2016

46 personnes se sont présentées, 40 ont donné, dont 2 nouveaux
Un grand merci aux donneurs.

Conservatoire d'espaces naturels : Animation nature à SEXEY-AUX-FORGES

Une animation grand public est prévue **dimanche 3 juillet 2016** à 10h (rdv devant la mairie de Sexey-aux-Forges pour un départ vers la pelouse des Pâtis sur le plateau) : « La nature dans l'assiette : découverte des plantes sauvages et toxiques de la pelouse calcaire ». Durée 3 heures. GRATUIT.

Pour nos amis les bêtes ...

La SPA a besoin de couvertures pour les animaux. Si vous souhaitez vous débarrasser de vielles couettes, couvertures ou autres draps, vous pouvez les déposer en Mairie. Valentin LAINE, notre employé municipal et bénévole à la SPA se chargera leur transmettre. Merci pour vos dons.

Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23 - Responsable de publication : Jean-Marie BUTIN
Comité de rédaction : Florence AUDUREAU - Aline BERNARD - Xavier CLEMENT - Jean-François DRUET
Florence KLES-QUIGNON - Rémi MANIETTE - Michel VINCK
Photos : Association « Le Bélier Meulson » - Association « Mets le Son » - Association « Peinture de Patrimoine de Messein »
Ecole de Maron - Ecole de Sexey-aux-Forges - Edith MUNIER

SOIRéE JEUNES

A partir de 11 ans

LE 21 MAI 2016

19H30

Salle polyvalente de Maron

Salle polyvalente de Maron

TouT jeu ,touT flamme*

*FLAMMENKUCHES PRéPARéES SUR PLACE

7 euros

Soirée proposée par l'association Familles Rurales de Maron
Avec la participation de l'association France Quebec Lorraine
Et de la Mairie de Maron

Bulletin d'inscription

Nom :
Prénom :

À retourner avant le 17 mai auprès de Claude Saunders
57 rue de Toul
Maron tel:0383479162